

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 61 Date de Publicité: 28/01/14 Reçu en Préfecture le : 28/01/14

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 janvier 2014 D-2014/39

Aujourd'hui 27 janvier 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés:

Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES

Adhésion au Club des Territoires Un plus Bio. Autorisation.

Mme Laetitia JARTY ROY, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, la Ville de Bordeaux a engagé, le 13 octobre 2012 lors de son Forum Agenda 21, une réflexion sur la *gouvernance alimentaire*.

Cette réflexion s'inscrit dans le plan de soutien des circuits courts présenté en 2009 par le Ministère de l'Agriculture afin de développer la part des produits locaux, de saison et bio dans les achats alimentaires, dans le double intérêt des consommateurs et des agriculteurs.

Afin de compléter son dispositif de veille et de réseau, il est proposé de faire adhérer la Ville de Bordeaux à l'association nationale des Territoires Un Plus Bio, acteur majeur de la restauration bio collective créé en 2002. Elle regroupe à ce jour 24 collectivités au sein du Club des Territoires Un Plus Bio. Elle œuvre au développement d'une agriculture biologique en lien avec une alimentation de qualité et de proximité. En réponse aux attentes de tous en matière de santé, d'environnement et d'économie locale, ses valeurs principales sont :

- rendre l'alimentation biologique accessible à tous
- tisser des liens sur les territoires par des choix de restauration cohérents
- rétablir des relations équitables entre les acteurs de la restauration collective
- inscrire la protection de l'environnement aux menus des "cantines"
- agir sur la santé des convives au travers l'assiette.

Pour la Ville de Bordeaux, cette adhésion correspond à 3 enjeux :

- sous l'angle du Plan Climat Energie territorial, réduire les impacts environnementaux en respectant la saisonnalité des productions agricoles et en limitant leurs transports
- sous l'angle de la solidarité territoriale, soutenir une agriculture périurbaine de qualité par l'achat public et participer au maintien d'emplois non délocalisables
- sous l'angle de la santé publique, encourager une production saine, de saison et sécurisée par les réglementations nationales et européennes en vigueur.

En termes de consommation durable, cette adhésion est cohérente avec les priorités de l'Agenda 21 de la Ville et ses résultats :

- 27,33% en 2012 d'achats bio par le SIVU Bordeaux-Mérignac
- Label Territoire Bio engagé remis par l'association ARBIO
- Marchés des producteurs de pays et réseau AMAP
- Politique municipale d'aménagement de jardins familiaux et partagés.

Pour le futur, cette adhésion s'intègre dans la perspective de deux projets de partenariat :

- avec le Pays Médoc au travers de la création d'une pépinière de nouveaux maraîchers
- avec la Ville de Villenave d'Ornon et le projet de bergerie urbaine.

Le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 3 225 €. Cette dépense est inscrite au budget primitif 2014 des crédits de fonctionnement de la Délégation au Développement Durable.

Considérant que les missions de cette association sont en totale adéquation avec les objectifs déclinés dans l'axe 2 du PCET de la Ville, Optimiser la chaine de valeur de la ville durable et ceux déclinés dans le thème 4 de son Agenda 21 développer une économie et une consommation solidaires et durables,

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adhérer à l'Association nationale des Territoires un Plus Bio.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 janvier 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Laetitia JARTY ROY